

**Séance publique du conseil communal
du 6 décembre 2018**

ORDRE DU JOUR

Approbation de l'ordre du jour ;

1. Approbation de contrats ;
2. Approbation de la proposition de programme 2019 à réaliser par le syndicat de communes SICONA-CENTRE ;
3. **HUIS CLOS** : Allocation d'une prime de responsabilité au chargé de direction de la maison relais ;
4. **HUIS CLOS** : Approbation de demandes de changement de carrière d'employés occupés au sein de la maison relais.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Approbation de contrats.

Approbation du contrat de bail du 29 novembre 2018 concernant la location d'une partie de la propriété immobilière, sise sur le territoire de la commune de Redange/Attert, inscrite au cadastre de la même commune, section D de Redange, à savoir:

Partie du no 104/4717, "Redange", pré, d'une contenance d'environ 11 ares servant de parking public de 40 places de stationnement au prix de location indexé de 1080.- € par mois pour une durée de 6 ans allant du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2024.

Approbation de la proposition de programme 2019 à réaliser par le syndicat de communes SICONA-CENTRE.

Approbation du programme d'action annuel 2019 établi par le syndicat de communes Sicona Centre au montant total de 314.107,36.- € dont la somme de 99.211,97.- € sera à charge du budget communal de 2019.

HUIS CLOS : Allocation d'une prime de responsabilité au chargé de direction de la maison relais.

Allocation d'une prime de responsabilité au chargé de direction de la maison relais, conformément à la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social.

Ladite prime est de 20 points pour une tâche complète et à proratiser, le cas échéant, à la tâche respective.

HUIS CLOS : Approbation de demandes de changement de carrière d'employés occupés au sein de la maison relais.

Ce point à l'ordre du jour sera reporté à la prochaine séance du conseil communal.